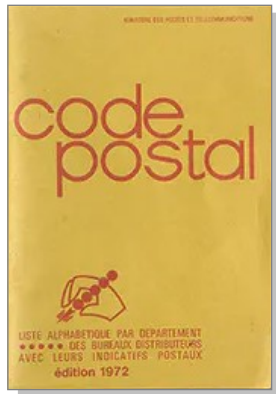


L'ADRESSE COMPOSANTE CLÉ D'UNE BONNE QUALITÉ DE SERVICE

Pendant 35 ans à La Poste, toujours au service du courrier, Roland Clochard, rédacteur graphique de La Gazette, nous fait aujourd'hui découvrir sa passion pour l'adressage et donne de précieux conseils pour que nos lettres arrivent à bon port avec une adresse bien rédigée.

Cinquante ans... voici cinquante ans que le code postal est né. Le 23 mai 1972, Robert Galley, Ministre des Postes et Télécommunications, annonce la mise en place d'un code postal à 5 chiffres à partir du 3 juin 1972. Ce code attribué à chaque bureau distributeur devait permettre de mécaniser le tri du courrier. Les 2 premiers caractères représentent le département et les 3 suivants, le bureau distributeur. Pour l'occasion, des répertoires étaient édités et 2 timbres imprimés aux 2 valeurs courantes (50c et 30c).



Premier répertoire des codes postaux.



Ce n'est que 10 ans plus tard, le 18 octobre 1982, que j'arrivais avec ma valise à Herblay dans le Val d'Oise suite à ma nomination en tant que « préposé ». Dès le premier jour, on m'a mis sur un vélo et on m'a dit de pédaler... J'ai vite appris les rues et les adresses des Herblaysiens et l'importance d'avoir une adresse précise. Au bout de quelques années de distribution sur cette ville, j'ai participé à un groupe de travail sur les anomalies d'adressage de la ville car je connaissais parfaitement toutes les tournées, je suis resté 7 ans « rouleur » (facteur remplaçant). Voici par exemple une anomalie de numérotation : les numéros pairs de la rue Jean-Jacques Rousseau commençaient ainsi : 2, 4, 2bis, 4ter, 4bis, 6, 8... Je crois que je me souviendrai à vie de cette suite illogique de numéros... L'adresse me tenait déjà. Puis, j'ai passé des concours et des concours pour arriver cadre supérieur en 1996. Après un passage comme responsable qualité à la direction du Val d'Oise, j'ai répondu en 1998 à un appel à candidatures au Service National de l'Adresse à Libourne. Là, j'ai été responsable de la commer-

cialisation du référentiel des codes CEDEX (Courrier d'Entreprise à Distribution EXceptionnelle). Ce référentiel servait de base au tri des courriers entreprises par les machines de tri. Puis en 2000, après avoir passé l'examen d'accession au niveau de cadre supérieur 2^e niveau, le directeur du SNA m'a confié la responsabilité de la normalisation de l'adresse et de la codification postale.

C'est ainsi que pendant 7 ans, j'ai pu participer à l'élaboration des normes de l'adresse au niveau européen (auprès du CEN - Comité Européen de Normalisation) et mondial (auprès de l'UPU - Union Postale Universelle).

Pour la France, j'ai conçu des documents destinés aussi bien au grand public qu'aux grands émetteurs de courrier, le but étant que le courrier soit lisible directement par la machine de tri. À l'époque, les trieuses arrivaient à trier presque 10 lettres à la seconde (lecture de l'adresse, analyse avec la base de données, impression des indexations puis tri vers la bonne direction...). L'optimisation du tri est conditionnée à une adresse de qualité, avec des éléments ordonnés et écrits en majuscules. Ainsi, nous avons édité un document *Adresse bien présentée, courrier mieux distribué* qui incluait les **6 règles d'or de l'adresse**.

Il était destiné aux petites et moyennes entreprises.

Ce qu'il faut retenir de ces 6 règles d'or, c'est que l'adresse s'écrit comme suit :

- du plus précis au moins précis,
- sur 6 lignes au maximum,
- chaque ligne comprend 38 caractères ou espaces au maximum,
- on ne met pas de signes de ponctuation (tiret, point ou virgule après le numéro - même si c'est ce que toutes les secrétaires ont appris dans leur jeunesse -),



6 règles d'or

→ Des informations ordonnées du nominatif (nom et/ou raison sociale) à la localité du destinataire.

6 lignes maximum.
→ Les lignes blanches sont à supprimer.

→ Chaque ligne comporte 38 caractères ou espaces maximum, un espace doit figurer entre chaque mot.

Aucun signe de ponctuation, de souligné, d'italique à partir de la ligne 4 "N° et libellé de voie".

DERNIÈRE LIGNE toujours en majuscules. (les 3 dernières conseillées).

→ Le pavé adresse est aligné à gauche.